



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

A Monsieur le Directeur Général de
l'Enseignement et de la Recherche

Paris, le 18 octobre 2016

Objet : Dépôt de préavis de grève

Monsieur le Directeur Général,

Par la présente, le SNETAP-FSU dépose, à la demande des Personnels du LEGTA de Melle, un préavis de grève pour le jeudi 3 novembre 2016, jour de rentrée, cela aux motifs suivants :

- mi-octobre et toujours pas de fiches de service et d'emplois du temps stabilisés, fiables et conformes tant aux référentiels qu'aux services des enseignants
- un manque de DGH estimé autour de 250 h pour assurer l'ensemble des cours au vu des effectifs
- aucun moyen pour dédoubler un certain nombre de classes, avec un effet « redoublants de terminale » non assumé...

*Terminale CGEA : 15 jeunes montants et 4 redoublants = total 19

*Terminale GMNF: 24 jeunes montants et 2 redoublants = total 26

*BTS Anabiotech : 28 élèves ...la DRAAF avait notifié un seuil à 32 début juillet et elle aurait abaissé ce seuil à 24 fin août alors même que 28 étudiants étaient déjà inscrits !

Comptant sur la diligence de vos services afin que les textes réglementaires soient appliqués dans leur complétude et que cet établissement et sa communauté de travail puissent retrouver au plus tôt un fonctionnement normal et serein, veuillez agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette,
Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

